

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DES TROIS-SAINTS

SEANCE DU 05/06/2026
Convocation du 22/05/2026
Nbre de membres: 18
Afférents au Conseil : 18
En exercice : 18
Présents : 14
Absents excusés : 3
Absents : 1
Qui ont pris part à la Délibération : 16

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la Commune Les Trois-Saints, se sont réunis dans la salle du conseil municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Martine LORTHOLARY, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-11 du CGCT.

Présents : Martine LORTHOLARY, Joaquim CORREIA, Laurence GERBE, Valentin LABONNE, Sabine BOSSELUT, Hélène LARRIEU, Mathieu LARUE, Romain SARDENNE, , Éric LORTHOLARY, Sébastien BOISDEVESY, Serge BOURBOULOUX, Annie ZIEGLER, Eric LORTHOLARY, Jean-Claude BENOIT
Absents excusés : Clément CHATAIN a donné pouvoir à Sabine Bosselut, Sandrine CHASSAING a donné pouvoir à Laurence Gerbe, Stanislas BOUTMY

Absents : Guy DEVEIX

Laurence GERBE a été désignée secrétaire de séance.

Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM . Annie ZIEGLER, Jean-Claude BENOIT, Valentin LABONNE, Romain SARDENNE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

La composition des listes :

La liste « Une énergie nouvelle » est composée par MM. Martine LORTHOLARY, Serge BOURBOULOUX, Sabine BOSSELUT, Joaquim CORREIA, Hélène LARRIEU, Valentin LABONNE, Laurence GERBE, Sébastien BOISDEVESY

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste « Une énergie nouvelle » : 16 voix

Délégués :

Le quotient applicable est : $16 / 5 = 3,2$

1^{re} répartition :

La liste « Une énergie nouvelle » obtient : $16 : 3,20 = 5$ soit 5 sièges de délégués

Suppléants :

Le quotient applicable est : $16 / 3 = 5,33$

La liste « Une énergie nouvelle » obtient : $16 : 5,33 = 3$ soit 3 sièges de suppléants

Mme le maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Une énergie nouvelle »: 5 sièges de délégués et 3 de suppléants

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 05/06/2026 étant épuisé, la séance est levée le 05/06/2026 à 18 heures 50.

Les délibérations citées en ordre du jour ont été prises les jour, mois et an que dessus, ainsi qu'en attestent les signatures suivantes :

